

FINAR



Bâtiments
d'acier

St-Nicolas, le 22 janvier 2007

241 **P** **NP** **DM323**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

PROJET DE PORT MÉTANIER RABASKA

Mémoire présenté au B.A.P.E. par :

BÂTIMENT D'ACIER FINAR
(ci-après appelé FINAR)

RABASKA, UNE NÉCESSITÉ

Janvier 2007

Notre entreprise :

FINAR est spécialisée dans la vente, la conception et la fabrication de bâtiments d'acier, industriel et commercial sur proposition partout au Québec, en Ontario et dans les provinces atlantiques.

Notre usine de fabrication et le siège social sont situés à Saint-Nicolas (Lévis).

FINAR a environ 50 employés. Nous utilisons le gaz naturel et le propane pour nos bâtiments.

Une nouvelle source d'énergie serait avantageuse pour FINAR et nos clients non-desservis par le gaz naturel.

Rabaska et ses retombées

Le projet Rabaska sera un projet porteur de plusieurs avantages pour FINAR et nos clients en région, soit :

- 1) Investissement majeur de 800 millions \$ entraînant plusieurs contrats pour la région de Lévis.
- 2) Création de plusieurs compagnies secondaires qui s'établiront, augmentant ainsi l'économie de la région.
- 3) Réduction du fardeau fiscal pour les citoyens de la ville de Lévis selon l'engagement de Rabaska de verser près de 8 M \$ par année en taxes.
- 4) Une nouvelle source d'énergie par un autre fournisseur procure un meilleur prix et un meilleur service.

Utilisation du gaz naturel

L'utilisation du gaz naturel permettra de réduire les coûts dans les domaines du bois et de la transformation en région, ce qui n'est pas le cas présentement.

Le gaz naturel, une énergie renouvelable, est beaucoup moins polluant que l'huile à chauffage et le mazout, des carburants fossiles.

Avantages pour la ville de Lévis

L'engagement de Rabaska pour un minimum de 8 M\$ par année en taxes municipales et scolaires n'est pas négligeable.

Dans un monde où l'économie est très importante, nous ne pouvons pas refuser ces avantages.

Avec ces nouvelles entrées de fonds pour la Ville, nous pourrions certainement profiter de meilleurs services à coûts moindres, en plus de contribuer à ralentir l'augmentation des taxes municipales et scolaires, sinon à les réduire.

Impact sur l'environnement

Après avoir assisté à plusieurs réunions sur les avantages et inconvénients de Rabaska, après avoir lu et relu la documentation présentée par le promoteur, nous croyons que les règlements et la législation en vigueur et la présence d'organismes de surveillance sont suffisants pour garantir que les travaux seront faits selon les règles de l'art et dans le respect des normes.

Considérant qu'il y a eu réalisation dans le passé, ailleurs dans le monde, de terminaux méthaniers du type de celui proposé par Rabaska à Lévis, avec des normes moins sévères et qu'on a pas constaté de problèmes particuliers, nous sommes d'avis qu'il fut faire confiance au promoteur et lui permettre d'aller de l'avant dans le cadre de la réglementation québécoise et canadienne.

Conclusion

Arrêtons « d'avoir peur d'avoir peur » et cessons de donner l'impression au reste du monde que la population de Lévis est contre le développement. Cela pourrait avoir des effets néfastes sur les projets d'investissements futurs.

Rabaska est une nécessité. Ceux qui en ont contre les impacts du projet sur l'environnement visuel, nous ne pouvons qu'en rire, puisqu'on peut constater beaucoup d'éléments disgracieux dans le voisinage qui ont un impact bien plus grand que le projet RABASKA.

De plus, Rabaska s'engage à prendre tous les moyens pour amenuiser les impacts visuels de son terminal.

FINAR s'inscrit avec beaucoup de fierté en faveur du respect de l'environnement et pour le développement durable, le tout en accord avec le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. En ce sens, nous ne pouvons qu'encourager la réalisation d'un projet comme celui de RABASKA.

Nous vous remercions d'avoir lu notre mémoire et espérons avoir pu contribuer (comme un grain de sel) à ce que Rabaska aille de l'avant.

Bien à vous,



Michel Bordeleau, Ing
Administrateur de FINAR